

# Dernières Commissions Paritaires

Les CPS\*, c'est bien plus que des promotions, c'est un **formidable outil d'équilibre et de régulation sociale**. Plusieurs jours de réunion qui permettent de faire le point, sur les personnes, les cas individuels, sur les équipes et leur fonctionnement, sur les méthodes et pratiques des différentes directions.

## Outil Moderne

A travers les cas individuels, on aborde la **politique salariale de l'entreprise**, mais aussi les **conditions de travail, les politiques éditoriales des rédactions** et les éventuelles dérives. La CPS c'est surtout un **formidable outil pour désamorcer** les conflits, et éviter les grèves et les drames humains.

Les paritaires ont permis de **rétablir des liens dans des rédactions, du lien social**

**dans l'entreprise**, de rétablir aussi parfois la vérité. Elles ont aussi servi à dénoncer... Des faits, des p'tits chefs mais aussi de mettre l'accent sur les meilleures choses faites ici ou là, de saluer les bonnes



équipes, de les encourager, de saluer les directeurs et les rédacteurs en chef respectueux et du coup respectés. De dire aussi finalement que beaucoup de choses allaient bien.

Les paritaires sont aussi un formidable outil - MODERNE - de management pour les directions, une **source**

**inépuisable d'informations**, de pistes de travail, de pistes de négociations...

Combien d'avancées ont trouvé leur source dans les débats : les adjoints de rédaction sont nés en paritaires,

voir si une filière spécifique n'est pas la bonne solution à leur trop lente carrière.

## Sas de décompression

Alors que l'on avance **dans le flou vers une nouvelle Convention Collective**, la suppression des paritaires est une **très mauvaise chose pour les journalistes**, c'est aussi une mauvaise chose pour les directions et pour l'ensemble de l'entreprise. **La mise en garde du SNJ Radio France est tranquille mais solennelle** : le sas de décompression n'existera plus, les problèmes à l'avenir devront donc trouver **d'autres moyens d'expression, peut-être aussi efficaces, mais certainement plus pénalisants pour les antennes.**

\* **Commissions Paritaires Salariales**

Le gouvernement et Jean-Luc Hees souhaitent mettre fin à «l'ambiguïté du paritarisme». A vous de juger de la pertinence de ce changement historique à Radio France.

# Les perles

## L'entretien vous dessert...

La DRH : « Ce journaliste a reconnu en entretien individuel que... » C'est historique ! C'est la première fois qu'on se sert, en paritaire, de ce qui a été dit en entretien individuel ! On va se voir obligé de dire aux journalistes de ne plus y participer.

« Inter on disait avant que c'était le navire amiral de Radio France. Maintenant pour certains c'est le Titanic. »

La DRH : « Les mesures de rattrapage dans le cadre de l'accord égalité H/F ne peuvent pas servir de prétexte pour refuser une promotion l'année suivante. »  
Le SNJ : « il y a intérêt ! »

La DRH : « de toutes façons, on fait ce qu'on veut. »

## Questions

Va-t-on recruter des web-journalistes ? Est-ce que tous ceux qui font de l'éditorial seront journalistes ? La DRH : « je vous propose de passer au cas suivant ».

Un directeur : « je voudrais remercier toutes les journalistes enceintes qui ont permis de prolonger la mobilité de cette journaliste » ou quand des remplacements se terminent en embauche ; -)

Un journaliste pour qui on demande un passage de Rédacteur reporter à Journaliste Spécialisé :

La DRH : « il manque d'implication »  
Le SNJ : « Evidemment ! Il a fait 22 locales, il n'a pas de poste fixe dans sa rédac. Vous l'avez épuisé ! »

SNJ : « La direction a-t-elle un double langage ? »  
Christian Mettot, DRH : « non, on n'a pas de sous et on n'a pas de double langage. »

SNJ : « Vous l'aviez promis en 2007 ! »  
Guy Durieux : « les engagements de la direction ont une date de péremption ».



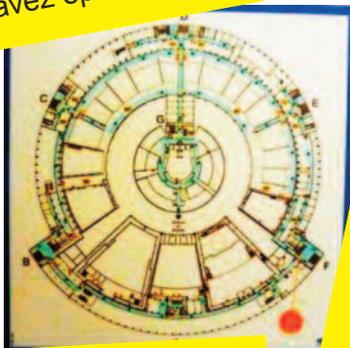
## des Paritaires

La DRH : « il faudra trouver une solution très rapide pour les RER de banlieue qui payent cher pour le garage de leur voiture Radio France ».

La DRH : Il faut changer de couplet sur Châteauroux ! Les gens parlaient avant même que nous ayons le temps de les promouvoir. C'est pour cela qu'ils n'ont pas eu de promotion.

## JS & Violons

Il n'existe pas de règle claire, alors dites-nous quand on peut passer de Rédacteur reporter à Journaliste Spécialisé  
La DRH : « A partir de 3 ans d'ancienneté, on commence à regarder les cas. Une autre voix de la DRH : "A partir de 5 ans, on se pose la question". Problème de violons ? »



## Mobilité sans les syndicats ?

On apprend qu'il existe des informations sur ce **un groupe de travail** sur la mobilité. groupe ?»

SNJ : «c'est quoi ce La DRH : «**Aucune. Un groupe de travail, c'est un groupe de travail**».

La DRH : «laissez-nous travailler comme on en a envie». SNJ : «dans quelle instance peut-on obtenir Belle ambiance... de travail.



## Bug des bilingues

La DRH a enfin reconnu qu'il y avait un **bug dans la promotion des journalistes bilingues**. Les seuls journalistes de Radio France à la carrière qui n'avance pas. Dossier à ouvrir !

## INFO : en mode pécuniaire

Sur une vingtaine de mesures à France Info, **les trois-quarts sont des Promotions Pécuniaires à 5%**. Un avant goût de ce qui attend les salariés à partir de l'an prochain ?

Les **petits salaires sont les moins bien lotis de cette CPS 2010**.

Après la prime aux «fil-rouge» ces deux dernières années, l'effort porte plus aujourd'hui **sur les présentateurs** (près de la moitié de mesures).

## INTER : en mode «tourniquet»

**20 promotions (+ 2 encadrement) pour 103 journalistes**. Un résultat équilibré : moitié promotions fonctionnelles et moitié pécuniaires (5 et 7,5%). Mais rien, pour personne, à moins de 3 ans. Ce qui conduit à **ne pas récompenser les journalistes qui ont connu une année exceptionnelle**. Un avant goût de la nouvelle doctrine de la DRH ?

Un effort sur les chefs de service et quelques red-chefs adjoints qui changent de filière.

# Anecdotes et scoop régionaux

En une semaine, la direction a eu droit à de l'info. De petites choses, qui touchent la vie des rédactions. Notamment les RER : un **kb qui n'existe pas** (après un an et demi de demandes), de **la 3G qui ne passe pas dans le bureau** ou encore un **garage payé par les salariés** pour la voiture Radio France, en passant par une taxe d'habitation qui a triplé pour ceux qui travaillent chez eux. La prise en charge, elle, n'a pas bougé d'un iota.



## Laisser pourrir et bâillonner

La DRH a pris connaissance des **gros problèmes qui minent la vie de rédactions entières**. Le directeur des ressources humaines de Radio France a appris, et il l'ignorait, la **situation incroyable** qui règne depuis plus de 10 ans dans une station.

Situation pourtant créée de toute pièce par la DRH elle même. Des problèmes délicats ont certes été évoqués dans les instances représentatives ou relayés aux directeurs, mais **ces informations ne remontent pas forcément**. Des ambiances qui se dégradent dans certains services, ou certaines stations. Preuve, s'il en fallait que **faire disparaître la paritaire**, ce n'est pas faire disparaître les problèmes, mais au contraire, les **laisser pourrir et bâillonner la parole** des journalistes.

# On supprime, on remplace, on humilie, on va dans le mur



On a tous bien compris maintenant que Christian Mettot et Jean-Luc Hees -par idéologie propre ou pour complaire à la Tutelle- veulent supprimer la Paritaire.

## Que propose la Direction pour remplacer cette instance indispensable ?

Au départ le projet faisait le secret total sur les promotions. Face au tollé syndical, Christian Mettot admet maintenant la possibilité de communiquer une liste de promus, mais pas le niveau de la promotion... De même, la direction tient absolument à séparer -et à communiquer séparément- autour des «**bons journalistes**» qui eux

auraient une promo donnée par la direction. Et **les mauvais, les «rattrapés»** par les syndicats, dont on apprendrait que ça a été pour eux le seul moyen d'obtenir quelque chose. Que ce système soit humiliant, voilà quelque chose que la DRH ne considère pas du tout comme un problème...

## on supprime une instance qui marche

Ces « rattrapés », dont seule la direction connaîtrait la carrière, auraient d'autant moins de chances de ne pas être détachés du peloton des «bons», que toute comparaison serait alors rendue impossi-

ble par manque de vraie documentation sur les états respectifs.

La réunion elle-même, dont on vient de dire combien elle avait toujours été utile à tous les journalistes et même à la direction, serait **remplacée par une brève rencontre en équipe restreinte**. Une équipe que certains syndicats veulent ouvrir aux PTA. Manière de s'assurer que plus aucun problème éditorial n'y sera jamais abordé !

## Refus

De toute manière, la réunion ne pourrait aborder que les cas individuels, et pas le «transversal» ni le «collectif » qui fai-

saient la richesse et une grande partie de l'utilité de nos débats.

Pour résumer : **on supprime une instance qui marche**, dont même les directeurs demandent la conservation, et on la remplace par **une humiliation collective en prétendant que c'est ça être une DRH moderne** qui sait mettre les salariés et les syndicats «à la place qui est la leur».

Quelque soit la place ou le rôle dans lequel la direction veut enfermer, elle ne nous empêchera pas de dire qu'**elle va dans le mur. Elle ne vous empêchera pas de crier votre refus quand le moment sera venu.**

Les commissions paritaires des journalistes qui ont toujours existées, se tiennent **sous cette forme depuis les années 80**. Elles ont été décalées de juin à l'automne.

Elles sont devenues **véritablement importantes** et ont pris toute leur dimension dans la politique salariale de Radio France (plus de 100 promotions par an) **à partir du moment où le point d'indice n'a plus augmenté**, il y a maintenant plus d'une décennie.

Les paritaires, pour les journalistes comme pour tous les personnels, **s'inscrivent pleinement dans le paysage social et dans la culture d'entreprise de Radio France.**

**Merci à notre PDG et notre DRH** qui vont **exécuter, à la lettre, les volontés gouvernementales** qui consistent à **casser la convention collective audiovisuelle** et détruire une institution utile pour le dialogue social dans une société de service public où **les salaires ne sont pas mirobolants par rapport au privé mais où il subsistait de la transparence**. Transparence et dialogue qui permettaient de rétablir une certaine égalité et plus de justice dans la politique salariale.